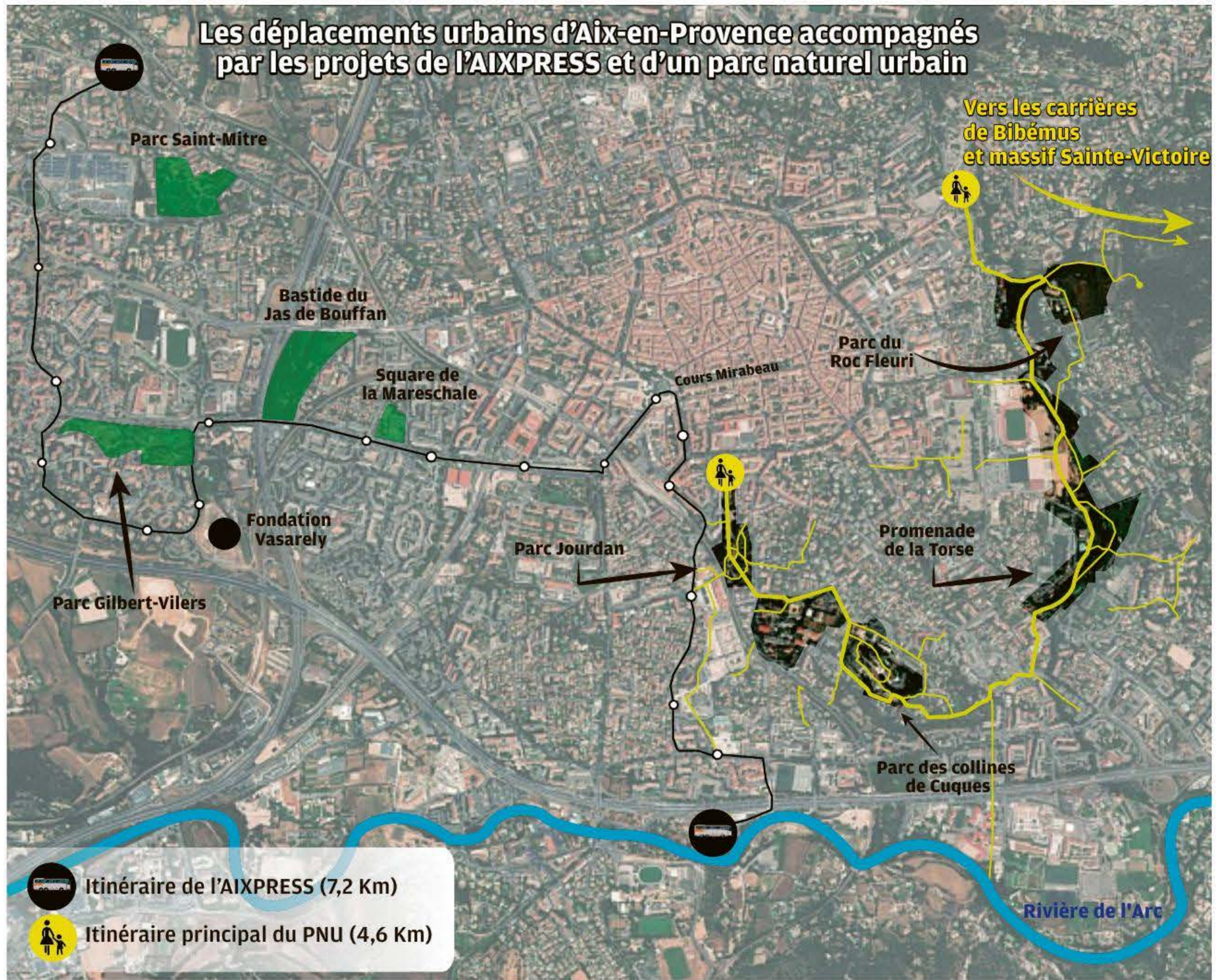


# La ville devient parc

La municipalité va aménager un itinéraire piéton et cyclable depuis le parc Jourdan jusqu'à Bibémus. Ce parc naturel urbain, qui vient en miroir du tracé du BHNS, entend favoriser de nouveaux modes de déplacement

**D**u parc Jourdan jusqu'au pont de Béraud, porte d'entrée vers Bibémus et Sainte-Victoire, en passant par les collines de Cuques, la promenade de la Torse et Roc Fleuri (terrain acquis il y a peu par la municipalité), c'est tout un cheminement piéton et cyclable que la Ville d'Aix va aménager. Elle vient de valider la création d'un "parc naturel urbain" (PNU), lequel doit allier, comme son nom l'indique, espaces urbains et espaces naturels. "On se crée notre central park", résume fièrement l'adjoint Alexandre Gallèse.

Pour dessiner ce PNU, Nicolas Vigneau, paysagiste-urbaniste fraîchement diplômé, s'est appuyé sur la trame verte et bleue (les parcs et l'Arc), atouts naturels de la ville. Il a passé de longues heures à arpenter la commune et à inventorier les voies officielles, mais aussi celles plus confidentielles voire carrément oubliées depuis que la voiture a pris le pas sur les autres modes de déplacements urbains. Au fil de ses pérégrinations, Nicolas Vigneau s'est ainsi aperçu que pour passer de la cité U au parc de Cuques, les étudiants passaient à travers un grillage, troué. Dans le cimetière Saint-Pierre, c'est un portillon verrouillé qui a attiré son attention. "Il suffit de l'ouvrir et de défricher pour ouvrir la voie et permettre de relier la rue d'Italie à l'esplanade Yves-Blanc en passant par le cimetière." Autre exemple: un portillon dans le parc Jourdan, qui donne directement sur l'ancienne cité U Abram. "Il suffit d'un tour de clé pour passer en quelques secondes à la gare!" Mais pour redonner vie à ces chemins oubliés et officialiser certains passages officiels, la municipalité va devoir négocier avec des propriétaires ou des institutions, notamment le rectorat et le



**4,6 kilomètres**  
La longueur de l'itinéraire principal du parc naturel urbain.

Crous. "À 90 %, la création du PNU ne pose aucun problème puisqu'il s'agit de voies communales. Il reste environ 10 % de l'itinéraire à affiner", précise Éric Chevalier, adjoint aux déplacements qui voit dans ce PNU un projet global, dont le cheminement vert vient en miroir du tracé du BHNS l'Aixpress, qui reliera Saint-Mitre au parking-relais Krypton (voir l'infographie).

Concrètement, les nombreux services municipaux qui travaillent sur le dossier, sont en train d'identifier les différents aménagements à réaliser (jonctions à créer, voirie à reprendre...) sur le parcours de 4,6 kilomètres composé à 55 % d'espaces verts, de réfléchir à la charte graphique et la signalétique - permettant d'indiquer les temps de parcours - à mettre en place;

d'imaginer, aussi, les outils et équipements à installer dans les parcs: wifi, espaces de travail pour les étudiants, bancs connectés... L'objectif étant de s'adresser autant aux jeunes qu'aux familles ou aux personnes âgées.

Au total, 4 millions seront investis sur cinq ans pour ce projet.

"L'idée, reprend Éric Chevalier, c'est de dire que la ville est un parc." Aux citoyens de se le réapproprier. "Il faut leur donner envie de se déplacer, à pied, en vélo..." Que ce soit pour aller faire leurs courses, emmener les enfants à l'école, se rendre à la salle de sport... "Ce parc naturel urbain permet aussi de rapprocher les quartiers périphériques du centre-ville. Le Val Saint-André se retrouvera à un quart d'heure!" Des "ran-

**"On se crée notre central park!"**

ALEXANDRE GALLÈSE,  
ADJOINT À L'URBANISME

données urbaines" pourraient également être initiées "pour redécouvrir un patrimoine naturel et culturel, en passant par des espaces de nature qui caractérisent le territoire aixois et ses environs." Depuis le cours Mirabeau, jusqu'à la Croix de Provence, en haut de Sainte-Victoire, en passant par le cheminement du parc urbain, Nicolas Vigneau a déjà calculé: il faut 4h30!

Stéphanie DURAND-VIAL

**PLUSIEURS ESPACES VERTS RÉAMÉNAGÉS**

La direction des espaces verts prévoit de rénover plusieurs parcs et jardins vieillissants de la ville.

Ce sera le cas, dès l'an prochain, du **parc Jourdan**. La première phase de rénovation concerne la sécurité du parc: les grilles de clôture seront rehaussées et trois caméras installées. D'autre part, des étudiants en urbanisme planchent sur un projet de réaménagement de ce parc emblématique du centre-ville d'Aix.

**Le square de la Mareschale**, à Encagnane, va être transformé en parc.

**Le parc Saint-Mitre**, dans les quartiers Ouest, aura également droit à un coup de neuf; les aires de jeux seront rénovées, un travail sur les cheminements sera réalisé et le patrimoine arboré renouvelé.

## LA POLÉMIQUE

### Rambot en dehors du parc naturel urbain

Difficile de ne pas saluer la création d'un parc naturel urbain. Les élus d'opposition se réjouissent en effet de ce projet mais aimeraient aller plus loin encore. Hervé Guerrero, du groupe Démocratie pour Aix, s'interroge: "Comment comprendre, alors que le parc naturel urbain passe à l'entrée du pont de Béraud, que votre projet n'inclue pas et donc ne valorise pas, à quelques mètres de là, le parc Rambot? Faut-il rappeler le legs du généreux donateur et les conditions attachées à ce geste? Gustave Bruno Rambot souhaitait que "les goûts de loisir ou d'étude puissent trouver [dans son jardin] dans les journées d'été

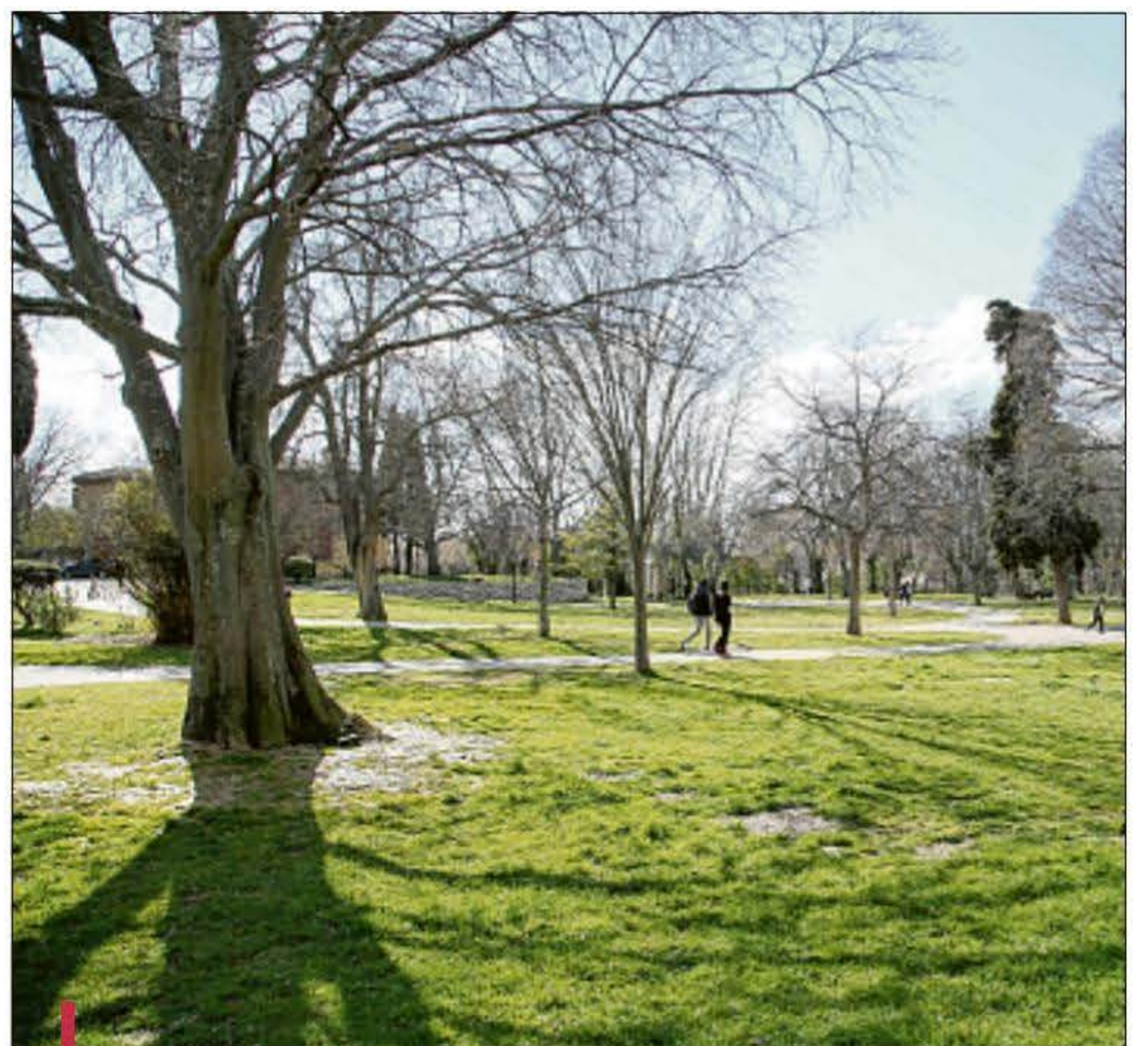
la solitude et la fraîcheur... Il poursuivait, un siècle et demi avant notre décision, les mêmes buts que ceux proposés pour ce parc naturel urbain (PNU)! La délibération qui nous est présentée, insiste, avec raison, sur l'importance du lien entre le centre-ville et la future coulée verte du PNU. Le parc Rambot, qui est, via le cours ombragé des Arts et Métiers, le prolongement logique de la réhabilitation urbaine "Palais-Prêcheurs", assure parfaitement cette liaison. De plus lors de nombreuses interventions publiques Madame la Maire a proposé d'embellir encore plus le parc Rambot. Cette mise en valeur, qui pourrait prendre la forme d'un espace boisé classé comme le demandent les associations, doit logiquement commencer par son intégration dans le PNU."

Or, la municipalité n'a toujours pas abandonné officiellement le projet de parking souterrain sous le parc Rambot. Projet qui ne fait guère consensus. Une jurisprudence du Conseil d'Etat en 2017 a contraint les services de la Ville à revoir l'autorité environnementale. En attendant que le processus aille à son terme, la mairie étudie toujours la possibilité de construire un parking sur un autre site, à quelques centaines de mètres. Tant que ce dossier ne sera pas bouclé, difficile d'imaginer une intégration du parc Rambot dans le parc naturel urbain. "Ce PNU n'est qu'un début, le reste viendra", assurait le maire Maryse Joissains, lors du dernier conseil municipal.



Le parc Rambot.

/PHOTO SERGE MERCIER



Le parc Jourdan, point de départ du cheminement piéton et cyclable, doit être rénové à partir de l'an prochain.

/PHOTO SERGE MERCIER